

Communiqué de presse  
Le 30 janvier 2020

## La Métropole Européenne de Lille lance « Notre appli », l'application dédiée aux agents métropolitains pour faciliter leur quotidien



Visuel de la page d'accueil de  
« Notre appli »

Vendredi 24 janvier, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL), a annoncé le lancement de l'application mobile interne : « Notre appli ».

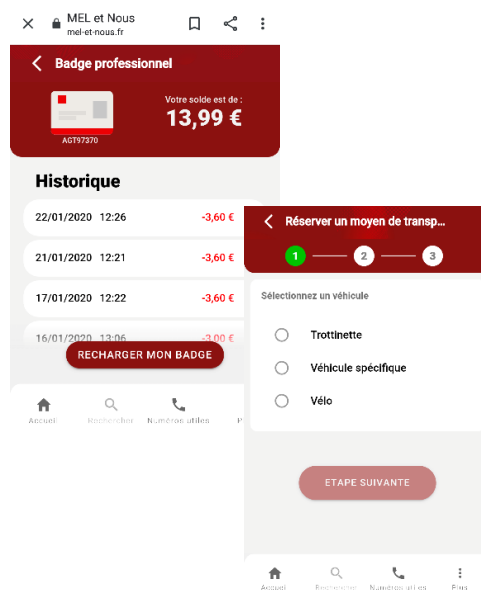
Conçue et développée entièrement en interne, cette application mobile permet aux 2800 agents métropolitains d'accéder, à tout moment et en tout lieu, aux services qui leur sont proposés par la collectivité et à de nouvelles fonctionnalités.

« Le lancement de « Notre appli » démontre une nouvelle fois la capacité d'innovation de la MEL. Cette application est un nouvel outil proposé aux agents pour faciliter leur quotidien, quel que soit leur métier ou lieu de travail » déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

Facile d'utilisation et ergonomique, « Notre appli » est accessible à l'ensemble des agents disposant d'un smartphone et leur permet d'accéder à tout moment aux services proposés par la MEL comme :

- Réserver un moyen de déplacement (vélo, trottinette, etc.) ;
- Payer son repas ;
- Réserver son sandwich ;
- Se renseigner en temps réel sur l'affluence au restaurant administratif ;
- Connaître les actualités de la MEL en temps réel avec la possibilité, si l'agent le souhaite, de recevoir des notifications.

**D'autres services seront bientôt accessibles** tels que poser ses congés ou encore réserver une salle de réunion.



### À propos de la MEL

Au service des 90 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](https://www.lillemetropole.fr) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

[www.lillemetropole.fr](https://www.lillemetropole.fr)  @MEL\_Lille  @melcommunity

**Contact presse**

Charlotte Roussel

Attachée de presse

[croussel@lillemetropole.fr](mailto:croussel@lillemetropole.fr)

03 20 21 67 82